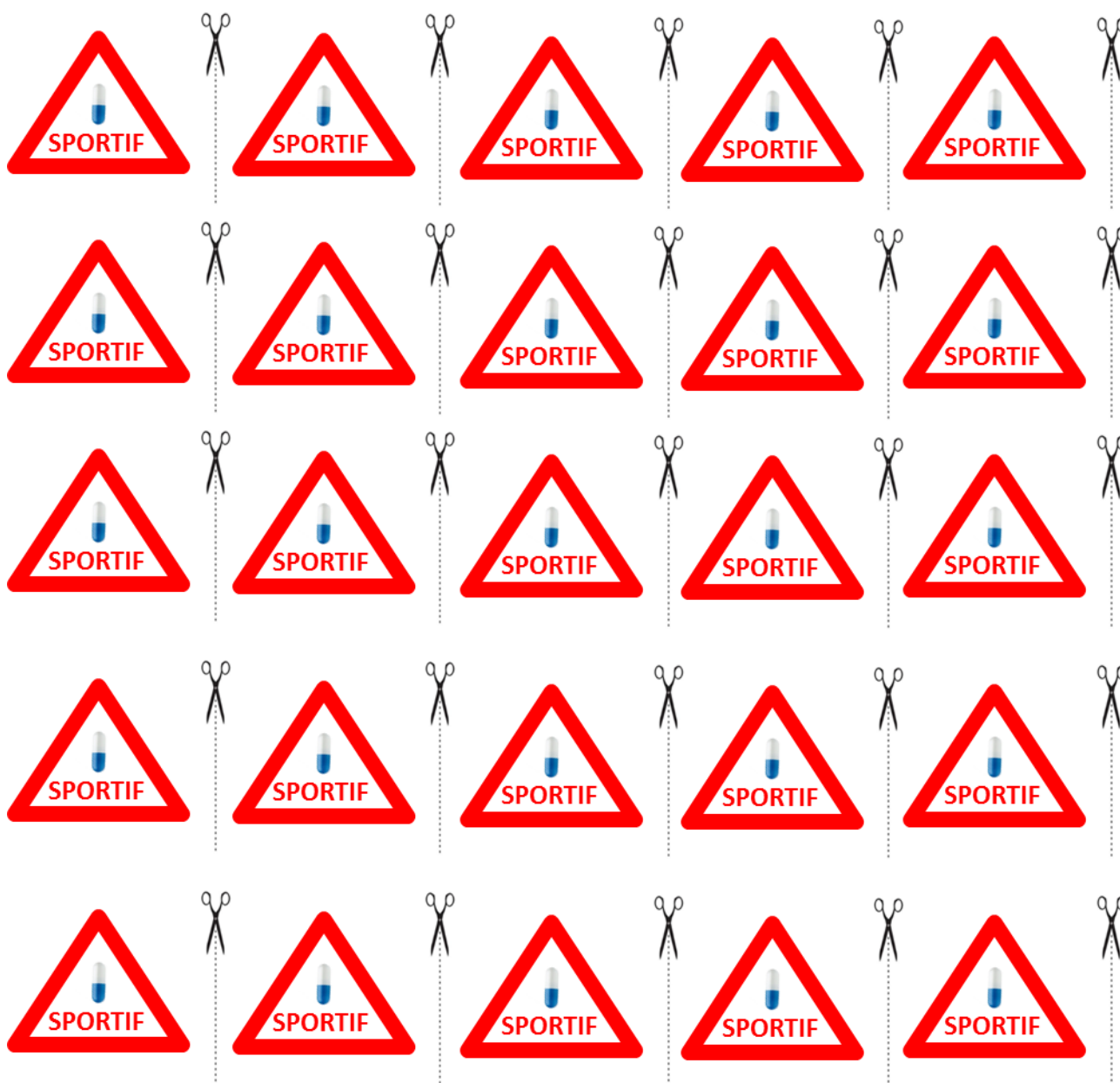


MÉDICAMENTS CONTENANT UNE SUBSTANCE INTERDITE CHEZ LE SPORTIF : SIGNALÉTIQUE REPÈRE

Cette signalétique peut être apposée au sein de l'officine à proximité des médicaments contenant une substance inscrite sur la Liste des interdictions, Standard international de l'AMA*. L'objectif est d'alerter l'équipe officinale sur les risques de dopage lié à la prise de certains médicaments.



* Liste des interdictions disponible sur www.wada-ama.org/fr/liste-des-interdictions ou www.aflid.fr/